

ACTIVIUM INFORMATION DESIGN
(anciennement AID COMPUTERS)
Société par actions simplifiée au capital de 1 955 040 euros
Siège social : 32, rue Fernand Pelloutier
92110 CLICHY
339 013 591 RCS NANTERRE
(La "Société")

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSOCIE UNIQUE
DECISIONS DU 24 JUIN 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance du rapport du commissaire aux comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice a été marqué par une activité en légère décroissance, après un exercice 2014 en croissance de 30%. 2015 a été une année de consolidation, marquée par la mise en place d'un nouvel outil de gestion (ERP) permettant de mieux maîtriser la rentabilité des projets vendus au forfait.

Contrairement aux anticipations de début d'année, nous ne sommes pas parvenus à renforcer significativement la rentabilité des activités d'hébergement et de centre de secours, les embauches de commerciaux ne s'étant pas immédiatement matérialisées par des signatures de nouveaux projets.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice, il est à noter l'obtention du statut de gold partner productivity cloud auprès de l'éditeur de logiciel Microsoft, témoignant d'une part du haut niveau d'expertise de la société dans la mise en œuvre de ces technologies, et d'autre part de son investissement en formation et en certifications pour ses collaborateurs.

Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pas engagé de dépenses de recherche et de développement.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

- Déménagement du site de secours aujourd'hui situé à Asnières dans un nouveau site situé en première ceinture et disposant d'une capacité supplémentaire en positions de repli
- Migration du cluster de serveur principal dédié à l'hébergement de nos clients sur des matériels de nouvelle

génération permettant de gagner en performance et déploiement de ces serveurs dans un datacenter tiers, permettant à la société de s'affranchir des contraintes liées à la détention en propre d'un datacenter (climatisation, sécurité électrique...)

- Reprise de la croissance organique avec l'embauche de nouveaux commerciaux

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

	Hors classification	+ 90 jours	de 60 à 90 jours	de 30 à 60 jours	inférieur à 30 jours	Total
31/12/2015	332 089 €			4 003 827 €		4 335 916 €
31/12/2014	78 692 €			3 240 650 €		3 319 342 €

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à 25 615 915 euros contre 26 456 366 euros lors de l'exercice précédent, soit une baisse de 3,8%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 55 862 euros contre 58 323 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 4,22%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 18 137 454 euros contre 19 120 474 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 5,14%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 936 201 euros contre 2 658 056 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 10,46%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 240 942 euros contre 303 038 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 20,49%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 728 956 euros contre 2 733 958 euros lors de l'exercice précédent, soit une diminution de 0,18%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 1 328 493 euros contre 1 297 357 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 2,40%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 62 personnes contre 63 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 188 023 euros contre 163 830 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 14,77%.

Le montant des autres charges s'élève à 370 euros contre 2 181 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 83,04%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 25 560 439 euros contre 26 278 895 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 2,73%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 111 338 euros contre 235 794 euros lors de l'exercice précédent, soit une diminution de 52,78%.

Compte tenu d'un résultat financier de -40 334 euros (-47 505 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 71 005 euros contre 188 289 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 62,29%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel s'élevant à 26 724 euros contre un résultat exceptionnel s'élevant à -65 558 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés nul comme pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par un bénéfice de 97 728 euros contre bénéfice de 122 731 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 20,37%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 97 728 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

▪ Résultat de l'exercice.....	97 728 €
▪ 5%, à la réserve légale.....	4 887 €
▪ Le solde au poste report à nouveau.....	92 841 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 3 127 931 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code pour un montant de 41 784 euros ayant pour effet de réduire à due-concurrence le report déficitaire.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'il n'a pas été conclu de nouvelle convention entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons cependant les conventions entrant des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce conclues au cours de l'exercice précédent et poursuivies sur l'exercice.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons que Monsieur Loïc MIGNOTTE et Monsieur François MINGOIA ont présenté leur démission de leurs fonctions respectives de président et directeur général de la Société.

Nous vous demandons de prendre acte de ces démissions qui s'inscrivent dans une logique de restructuration interne et de donner quitus à Messieurs Loïc MIGNOTTE et François MINGOIA de l'exécution de leur mandat.

Nous vous demandons également, en conséquence, de nommer la société ACTIVIUM GROUP, société anonyme au capital de 619 229,75 euros, dont le siège est 13, quai du Commerce, 69009 LYON, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro 445 248 149 RCS LYON, en qualité de président pour une durée indéterminée.

Nous vous demandons enfin de fixer la rémunération de la société ACTIVIUM GROUP, au titre de ses fonctions de président, au montant de la refacturation des prestations facturées par la société 2MC à la société ACTIVIUM GROUP, qui résultera de l'application des stipulations du contrat d'animation et de prestations de services conclu en date du 1^{er} janvier 2016, savoir, pour mémoire :

- quote-part de la refacturation des prestations d'animation proportionnelle au chiffre d'affaires réalisé par la Société par rapport au chiffre d'affaire global réalisé par la société ACTIVIUM GROUP et l'ensemble de ses Filiales (sans neutralisation du chiffre d'affaires intra-groupe) ;
- + quote-part de la refacturation des prestations d'assistance technique proportionnelle au temps passé par chacun des salariés affectés à la réalisation des prestations d'assistance technique pour la Société par rapport à l'ensemble du temps passé facturé à la société ACTIVIUM GROUP et à l'ensemble de ses Filiales.

Votre président vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les décisions qu'il soumet à votre approbation.

Le président
Monsieur Loïc MIGNOTTE

